

TÉMOIGNAGE

Respecter le cadre réglementaire et la sécurité



Développer ses compétences transversales



Sophie Omnes
Responsable Formation et
Prévention des Intérimaires



Le respect des règles de sécurité est essentiel pour les salariés intérimaires, qui interviennent dans des environnements variés qui peuvent présenter des risques différents en fonction des situations et des postes. Ils doivent alors s'adapter à des règles spécifiques et être acteurs de leur propre sécurité.

Un exemple marquant concerne un salarié intérimaire travaillant dans un entrepôt. Son chef d'équipe lui avait demandé de conduire un chariot de manutention, bien qu'il ne disposait pas du CACES nécessaire. Insistant sur l'urgence de la tâche et minimisant le risque, le manager lui avait proposé une autorisation interne. Faisant preuve de professionnalisme, l'intérimaire a immédiatement contacté son agence pour signaler la situation et faire valoir son droit de retrait. Ce choix responsable a permis d'éviter un risque potentiel, non seulement pour lui-même, mais aussi pour ses collègues travaillant à proximité.

Lorsqu'un intérimaire est témoin d'un danger ou d'une anomalie, il doit immédiatement alerter son tuteur, son chef d'équipe et le responsable sécurité, puis contacter son agence, qui pourra intervenir auprès du client pour faire cesser la situation à risque et lui apporter des conseils et un appui.

Pour être plus compétent dans ce domaine, il est essentiel de se familiariser avec le règlement intérieur et les consignes de sécurité de l'entreprise, de porter ses équipements de protection individuelle (EPI) et de poser des questions en cas de doute. La vigilance et la responsabilité sont des éléments clés pour garantir la sécurité de tous. Les intérimaires ne doivent pas hésiter à poser des questions et à être curieux pour éviter tout danger.